

Le Parlement britannique entérine la nécessité de développer l'énergie nucléaire au Royaume-Uni : EDF franchit ainsi une étape-clé pour ses projets Outre-Manche

Le Parlement britannique a voté hier soir la Déclaration Nationale de Politique Nucléaire (National Policy Statement for Nuclear), ratifiant ainsi le programme de construction de nouvelles centrales nucléaires au Royaume-Uni. Ce vote du Parlement entérine la décision du gouvernement de recourir à l'énergie nucléaire pour répondre aux besoins croissants du Royaume-Uni en capacités de production d'électricité bas carbone.

Le Parlement a également confirmé la liste des sites habilités à accueillir de nouvelles centrales nucléaires, parmi lesquels figurent Hinkley Point et Sizewell, les deux sites prioritaires identifiés par EDF pour la construction de ses futures centrales.

Ce vote constitue une avancée majeure pour le développement du nouveau nucléaire au Royaume-Uni, puisqu'il confère à EDF ainsi qu'aux différentes parties prenantes, le cadre politique et réglementaire indispensable pour mener la construction de nouvelles centrales nucléaires, et notamment poursuivre l'ensemble des processus d'autorisation de construire, nationaux et locaux, ainsi que la concertation avec les communautés locales concernées.

Il fait suite à la confirmation par le gouvernement britannique le 12 juillet dernier, de vouloir procéder à la réforme du marché de l'électricité en Grande-Bretagne. Cette réforme crée les conditions favorables à l'investissement dans les énergies bas carbone, y compris le nucléaire, par la fixation d'un prix minimum du carbone, et d'un prix garanti pour la production d'électricité à faible émission de CO₂.

Ce vote fait également suite au rapport de l'autorité de sûreté nucléaire britannique, publié mi-mai, après l'accident de Fukushima. Dans ce rapport, il était souligné que les opérateurs nucléaires en Grande-Bretagne avaient réagi de façon 'responsable' et 'appropriée' démontrant une grande culture de sûreté nucléaire. Ce rapport indiquait en outre qu'il n'y avait aucune raison de réduire l'exploitation des centrales existantes, ni de modifier la stratégie d'implantation du nouveau nucléaire.

Henri Proglio, Président Directeur Général d'EDF, a déclaré : « *Le vote du Parlement britannique en faveur du nucléaire représente une étape essentielle pour le Groupe EDF et ses projets dans le nouveau nucléaire. Aux côtés de son partenaire Centrica, EDF est ainsi en mesure de poursuivre ses projets de construction de nouvelles centrales nucléaires au Royaume-Uni, qui contribueront à faire du Groupe un électricien de référence dans le monde de demain et un leader des énergies non carbonées* ».

Vincent de Rivaz, Directeur Général d'EDF Energy, a déclaré : « *Ce vote est aussi le reflet du large soutien des politiques, des consommateurs, des industriels et de l'opinion publique au Royaume-Uni pour l'énergie nucléaire, et ce après les événements de Fukushima. Ce vote fait suite à la réforme du marché de l'électricité confirmée le 12 juillet, réforme favorable aux opérateurs souhaitant s'engager dans les énergies bas carbone en général et dans le nucléaire en particulier. Il parachève le cadre réglementaire dont bénéficieront à la fois les investisseurs et les consommateurs britanniques au travers d'une électricité sûre, compétitive, avec des prix stables dans la durée* ».

Le groupe EDF, un des leaders sur le marché de l'énergie en Europe, est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce et la vente d'énergies. Premier producteur d'électricité en Europe, le Groupe dispose en France de moyens de production essentiellement nucléaires et hydrauliques fournissant à 95 % une électricité sans émission de CO2. En France, ses filiales de transport et de distribution d'électricité exploitent 1 285 000 km de lignes électriques aériennes et souterraines de moyenne et basse tension et de l'ordre de 100 000 km de réseaux à haute et très haute tension. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à près de 28 millions de clients en France. Le Groupe a réalisé en 2010 un chiffre d'affaires consolidé de 65,2 milliards d'euros dont 44,5 % hors de France. EDF, cotée à la Bourse de Paris, est membre de l'indice CAC 40.



Un geste simple pour l'environnement,
n'imprimez ce message que si vous en avez l'utilité.

Service de Presse
75382 Paris cedex 08
www.edf.com
EDF SA au capital 930 406 055 euros - 552 081 317 R.C.S. Paris

CONTACTS :

Presse : Carole Trivi +33 (1) 40 42 44 19

Analystes et investisseurs :

Carine de Boissezon +33 (1) 40 42 45 53

David Newhouse (investisseurs US) +33 (1) 40 42 32 45

